MANGER BIO & LOCAL 64

Depuis 2010,
le Conseil départemental accompagne la restauration collective des collèges pour offrir davantage de produits bio et de qualité issus du territoire local.

Pourquoi manger bio et local en restauration collective ?

- pour garantir une alimentation de qualité pour tous ;
- pour soutenir et pérenniser une agriculture locale qualitative ;
- pour tendre vers les objectifs de la loi « EGalim » : 50 % de produits « durables », sous signe de qualité et locaux, dont 20 % issus de l'agriculture biologique.

42 collèges publics, dont la restauration est directement gérée par le Conseil départemental, sont engagés dans la démarche Manger Bio & Local 64.

130 fournisseurs, qui produisent et transforment dans le département et vendent en direct, sont référencés pour livrer les collèges.

2 millions d'euros de produits alimentaires issus du territoire ont été achetés par les collèges publics en 2023.

44 % de produits bio et locaux ont été servis dans les assiettes des collégiens en 2023.

Part des produits bio et locaux en valeur d'achat - *Moyenne des 42 collèges*

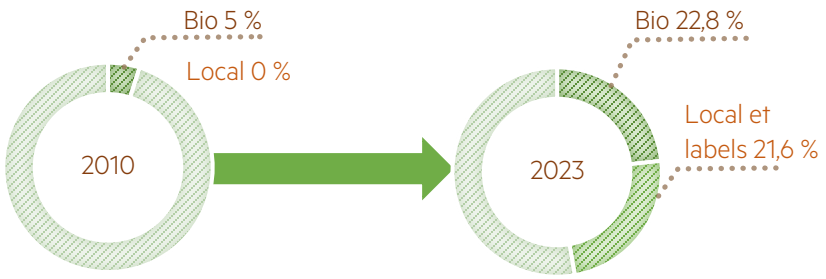

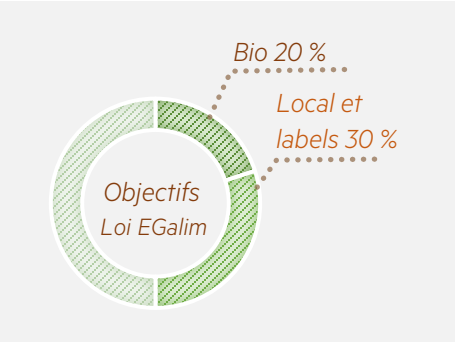

- Des actions en matière de lutte contre le gaspillage, d'équilibre alimentaire et d'introduction des protéines végétales font partie de l'accompagnement.
- La loi EGalim rend obligatoire la mise en place d'un menu végétarien par semaine.
- Les menus proposés tous les jours en collège sont conformes à la réglementation en matière d'équilibre alimentaire et de grammage des plats.
- Un forum annuel permet des échanges et la mise en relation avec les fournisseurs locaux.
- Un accompagnement des équipes de restauration par une hygiéniste et une diététicienne du Département. Les actions mises en œuvre ont permis de concilier la maîtrise budgétaire et la qualité dans l'assiette.

Le programme s'étend progressivement à toutes les restaurations collectives :

- 161 établissements ;
- 1 170 enfants en crèches ;
- 225 enfants placés ;
- 7 800 écoliers ;
- 16 900 collégiens ;
- 1 500 personnes handicapées ;
- 2 500 personnes âgées.

PYRENEES ATLANTIQUES LE DÉPARTEMENT

PLUS NATURE, PLUS VIVANT
ENVIRONNEMENT